

Chronique documentaire

G. P.

Volume 11, numéro 2, 1943

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103008ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103008ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., G. (1943). Compte rendu de [Chronique documentaire]. *Assurances*, 11(2), 86-94. <https://doi.org/10.7202/1103008ar>

Chronique documentaire

par

G. P.

L'assurance sur la vie, traduction française de *Life Insurance* par V. B. MacLean. Association des Assureurs-vie du Canada, 159 Bay St., Toronto.

Voilà une traduction qui peut rendre des services. Faite à la demande de l'Association des assureurs-vie du Canada pour un cours qui permet d'accéder au diplôme d'assureur-vie agréé, elle présente à l'élève un certain nombre de chapitres de *Life Insurance* de J.-B. MacLean. Ce livre est connu dans toute l'Amérique comme un ouvrage de base pour les Etats-Unis et il est accepté comme tel par un grand nombre d'universités. Traduit, il présente des avantages et des inconvénients. Des avantages, parce qu'il met à la disposition des unilingues un texte qui serait autrement hors de leur portée. Des inconvénients, parce qu'il n'est pas entièrement adapté à la pratique de notre pays. Ainsi, pour les tables de mortalité si l'auteur traite longuement des tables américaines, il ne parle pas des *British Offices Tables* et de certaines tables canadiennes, faites à la même époque, à l'aide des mêmes méthodes. Autre exemple, à propos du contrôle officiel, on trouve dans le texte une étude assez élaborée de ce qui se fait aux Etats-Unis, et, pour le Canada, en tout et pour tout, une demi-page, alors que ce

devrait être le contraire si l'on voulait vraiment intéresser l'étudiant à ce qui se fait dans son pays. La même remarque s'applique à presque tous les chapitres et, en particulier, à celui qui traite des impôts. Cela se comprend très bien d'ailleurs, car l'auteur a tenu compte avant tout de la pratique des États-Unis. Tant qu'on se contentera de puiser dans le fonds du voisin, il n'en pourra être autrement. On en est ainsi amené à la conclusion à laquelle nous arrivions récemment.

87

Quant à la traduction même, l'impression est assez bonne. Il serait possible de la critiquer à fond, mais nous nous contenterons de demander à son auteur de reviser son texte lors de la prochaine réédition. À tête reposée, il trouvera matière à de nombreuses corrections. Bien des phrases gagneraient à être corrigées, reprises, mieux adaptées à la langue. Le vocabulaire pourrait également être épuré et, enfin, la présentation devrait être modifiée pour faciliter la lecture d'un texte aride, touffu, où peu de choses reposent l'oeil. Qu'on double de nombre de pages s'il est nécessaire, qu'on divise le texte à l'aide de sous-titres, mais, de grâce, qu'on nous délivre de cette matière presque ininterrompue, composée en petits caractères, qui rend la lecture pénible.

Malgré ces critiques, faites en toute sympathie, nous reconnaissons dans ce travail un effort intéressant, digne d'être signalé.

Les vocabulaires normalisés : le prétrôle. Editions de l'office de linguistique de la Société des écrivains canadiens, 1943.

Voilà un autre vocabulaire dont la Société des écrivains a entrepris la publication. Il est l'oeuvre d'ingénieurs, de linguistes et de techniciens français groupés par l'association française de normalisation. C'est dire qu'on peut l'adopter en toute confiance. On peut regretter, cependant, qu'il y manque certaines expressions de notre pratique. Si *fuel oil* se rend

par *pétrole combustible*, par exemple, comment doit-on traduire le *fuel-oil system*, c'est-à-dire, l'appareil de chauffage si répandu en Amérique, qui emploie le pétrole combustible. Et quand le *fuel-oil* léger devient-il du mazout ?

Le vocabulaire de l'automobile, par Aimé Labrie, dans le *Canada Français*, Québec.

88

Il est intéressant également de signaler, l'étude des termes de l'automobile qui paraît, en ce moment, dans la revue de l'Université Laval, le *Canada Français*. M. Labrie ne se contente pas de citer le terme et de le traduire; il l'explique. Souhaitons qu'au moment de publier son travail, il puisse l'illustrer de très nombreuses vignettes et qu'il le fasse suivre d'un index des mots anglais, afin que le livre ait une réelle valeur de référence. L'inconvénient à prendre le terme français comme base, c'est que, dans la pratique, le mot anglais se présente le premier à l'esprit. C'est lui qui, logiquement, devrait être analysé. Si l'on veut procéder comme le fait M. Labrie, il devient nécessaire de compléter le travail par une table complémentaire, qui permet de s'y retrouver plus facilement.

Some Wartime activities of Underwriters' Laboratories, Inc.

207 E. Ohio Street, Chicago, Ill.

Voilà un album où la direction des *Underwriters' Laboratories* donne un rapide aperçu des services rendus par l'organisme durant la période que nous traversons. On y trouve des photos et quelques faits intéressants; entre autres, une des dernières solutions que l'on a données au problème de l'extincteur portatif en cuivre. Devant la difficulté de se procurer certains matériaux comme le cuivre, on a imaginé de se servir de fer galvanisé pour le réservoir et d'acier, d'émaux spéciaux et de plastique pour la pompe. Et ainsi, on a fourni un nouvel outil pour lutter contre l'incendie, à une époque où l'industrie

civile a une si grande difficulté à obtenir le matériel dont elle a besoin au même degré que l'industrie de guerre.

Il s'agit d'un texte publicitaire, mais bien fait.

Les publications de la National Fire Protection Association,
60 Batterymarch Street, Boston, Mass.

L'Association vient de faire parvenir à ses membres les *Advance Reports* de son congrès de mai 1943. On y trouve, entre autres choses, un rapport sur la formation des pompiers bénévoles ou de métier en temps de guerre, une bibliographie analytique sur les divers aspects du sujet, un autre rapport sur les précautions à prendre dans les usines et les ateliers où se fait le nettoyage des étoffes et un dernier sur l'installation des conduites de gaz. Signalons, dans le même domaine, une étude sur les appareils à gaz, parue dans le numéro d'avril du *Quarterly* de l'Association. On y voit également l'analyse du dossier des incendies des municipalités de l'Amérique du Nord en 1942, le rapport d'un incendie dans l'Evansville State Hospital, en février 1943. La conclusion est à retenir une fois de plus: « This loss demonstrates once again that it is almost impossible to stop a fire in combustible building having large unbroken areas without horizontal or vertical fire stops and lack-nig automatic sprinkler protection, once the fire has progressed beyond the incipient stage. » C'est la constatation que, tôt ou tard, doivent faire ceux qui se donnent la peine de réfléchir. Enfin, signalons, dans le même numéro, une étude sur la protection des industries de guerre à l'aide des extincteurs automatiques. Pour conclure à la nécessité de ces installations, l'auteur cite de nombreux cas où l'on est parvenu à empêcher de grands dommages grâce à l'intervention rapide, efficace et automatique de l'extincteur, ce gardien patient, tenace, jamais négligent, qui ne s'endort pas, toujours là au moment où on a besoin de lui. On aurait pu procéder par le contraire, en citant

le cas de ces établissements où le feu a causé d'énormes dommages parce qu'on n'avait pu obtenir des extincteurs, malgré toutes les démarches tentées auprès des autorités. Inutiles formalités, lenteur des services officiels, manque de souplesse des organismes de contrôle, tout cela aura malheureusement causé des pertes considérables durant la guerre, tant sous la forme de destruction matérielle, que de retards dans la production. Pour compléter la démonstration, on pourrait apporter au dossier un album intitulé: *What is the best way to extinguish a fire*, que viennent d'éditer les *Associated Factory Mutual Fire Insurance Companies*, grands propagandistes de l'extincteur automatique.

Mentionnons également parmi les publications de la N.F.P.A. *Industrial Fire Brigades, a training manual* — brochures de 176 pages sur l'organisation de la lutte contre l'incendie dans les usines; texte précis, bien illustré, extrêmement utile à celui qui cherche des solutions pratiques et simples.

Avec les *National Fire Codes for Extinguishing and Alarm Equipment* (1943) (Prix \$3.00) on aborde l'ouvrage technique, fouillé, très étendu qui traite le problème dans ses moindres détails. Voilà un de ces ouvrages qui ont fait la réputation de la *National Fire Protection Association*.

Loi des assurances de Québec et autres lois connexes. Edition du Service des Assurances de Québec. Prix: \$2.60 franco.

Pour avoir constaté lui-même la difficulté de se retrouver dans un texte de loi aussi mal rédigé qu'incomplet, le Surintendant des Assurances a voulu simplifier la tâche en mettant à la disposition du lecteur avec un index assez complet, les lois relatives aux compagnies de fidéicommissaires, aux assurances et à certaines lois connexes. Ainsi se trouvent réunis des textes épars, avec la version anglaise, en face de la française. Grâce à

la table des matières, il sera un peu moins pénible de chercher les renseignements qu'il fallait trouver à tâtons auparavant. S'il existait déjà un ouvrage de ce genre, celui-ci était incomplet et il n'avait pas le caractère officiel de celui de M. Lafrance. Tout en reconnaissant la valeur de ce premier effort, nous nous permettons d'exprimer le voeu que le département des assurances s'engage à fond dans la voie de l'édition. Il y a place dans ce domaine pour des initiatives très variées, en collaboration avec des praticiens et des théoriciens; initiatives dont le résultat ne pourrait être qu'excellent pour les agents, les courtiers et le public et pour la réputation du service des assurances lui-même.

91

What Will Inflation and Devaluation Mean to You, par un groupe de collaborateurs de l'*American Institute for Economic Research*.

La question de l'inflation et celle de la dévaluation étaient très à l'honneur, il y a quelques années. Depuis 1939, seule la première garde une importance immédiate, à cause de l'énormité des sommes que les gouvernements dépensent pour mener la plus élaborée et la plus coûteuse des guerres. Aux Etats-Unis, au Canada, comme partout ailleurs, on a mis sur pied un organisme de contrôle qui, pour l'instant, empêche une inflation menaçante. La question reste très intéressante, si elle ne préoccupe guère l'homme de la rue occupé à ramasser ce qui passe, avec son habituelle insouciance. Le livre de l'*American Institute* est destiné à l'homme moyen, qui voudrait savoir ce qu'est l'inflation et quels sont ses effets. Les auteurs divisent leur étude en trois parties : 1° ce qu'est l'inflation ; 2° quels en sont les effets; 3° comment on peut, plus ou moins, se protéger contre eux et comment on doit chercher à les combattre en adaptant aux circonstances son portefeuille titres et assurances.

On trouve dans ce livre des graphiques bien faits, des détails assez intéressants et quelques recettes, qui peuvent servir à l'occasion. Ainsi, au sujet de l'assurance-vie, on conseille de compenser la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie, en cas d'inflation, par une augmentation d'assurance sous la forme temporaire, la moins coûteuse; ce qui est praticable tant que l'état de santé de l'assurable le permet et jusqu'au moment où l'inflation n'atteint pas une allure météorique. En somme, voilà une étude de vulgarisation, qui tente de mettre à la portée du public des questions extrêmement importantes, dont tout le monde se désintéresse parce qu'elle sont arides et parce qu'on espère que d'autres rechercheront et appliqueront la solution.

Le guide de l'ajusteur d'assurances, par René Dallaire. Prix: \$2.50, chez l'auteur, 32, avenue Turnbull, Québec.

L'auteur présente, en 142 pages, un formulaire à l'usage de ceux qui s'occupent du règlement des sinistres incendie, automobile, responsabilité patronale et civile, vol, bris de glaces. On y trouve les conditions des contrats, accompagnées de quelques commentaires et les formules qu'emploie le représentant de l'assureur pour son expertise. M. Dallaire s'est contenté de compiler les textes dont on fait usage dans la pratique, sans se demander s'il n'y a pas lieu d'en améliorer tout au moins la rédaction. Aussi son livre n'est-il qu'un recueil de textes obscurs, mal rédigés et utiles, tout au plus, à celui qui veut s'en tenir aux éléments d'un métier où bien des choses sont à refaire. En somme, un petit ouvrage d'une certaine utilité immédiate, mais qu'il aurait fallu travailler davantage pour en faire un livre véritablement intéressant.

Au strict point de vue technique, on s'étonne également de l'absence de certaines explications pourtant indispensables. A la page 14, par exemple, en étudiant la « clause de 80% ou

60% ou 50% », l'auteur n'aurait-il pas dû expliquer la règle proportionnelle et indiquer la différence entre cette clause fondamentale et la règle des deux-tiers par exemple ou la clause dite de « non-reconstruction », dont le sens se rapproche dans une certaine mesure des explications qu'il donne, mais dont l'usage se restreint aux propriétés situées en dehors des centres spécialement tarifés.

Il est malheureux que M. Dallaire n'ait pas pris le temps voulu pour faire de son livre une oeuvre fouillée, précise et justifiant le prix qu'il en demande.

93

A Family of Thirty Million, par Louis I. Dublin.

On trouve dans ce livre de près de cinq cents pages l'histoire de la *Metropolitan Life Insurance Company* depuis sa fondation le 24 mars 1868. Pour nous apporter ce document, la compagnie n'a pas attendu son centième anniversaire. Il faut l'en remercier, car ce livre, qui est l'oeuvre du troisième vice-président de la Société, fourmille de détails et de faits extrêmement intéressants sur la *Metropolitan* et sur l'évolution de l'assurance-vie en Amérique. L'auteur présente le point de vue de l'assureur évidemment, mais c'est un aspect qu'il faut connaître si l'on veut comprendre la question.

On lira avec un intérêt particulier le chapitre qui traite des placements de la *Metropolitan* et de l'oeuvre accomplie par elle dans la construction de logements à bon marché, dans la périphérie de New-York en particulier. Il y a là une conception nouvelle, qui se rapproche des idées du grand architecte Le Corbusier et dont l'avenir nous dira la valeur véritable. Pour l'instant, on peut s'incliner devant des initiatives d'ordre social dont l'intérêt immédiat est considérable.

Biography of a business, par James Marquis. *The Bobbs-Merrill Company*, New-York.

94 Voici un livre aussi différent du précédent que l'est la personnalité de chacun des auteurs. L'un aligne des chiffres, des faits, présente un dossier intéressant, mais un dossier; tandis que l'autre s'efforce de créer une atmosphère, de loger l'*Insurance Company of North America* dans le milieu où elle a grandi de 1792 à 1942. L'un est un statisticien; l'autre un historien, dont certains livres ont mérité le prix Pulitzer. Les deux livres, cependant, ont leur valeur propre et ils sont d'excellents documents à consulter pour écrire l'histoire de l'assurance en Amérique.

Dans « *Biography of a Business* » on assiste à la naissance et à l'expansion de la compagnie, à l'évolution de ses affaires, qui en ont fait une des sociétés les plus fortes et les plus actives aux Etats-Unis. Le coup de barre qu'elle vient de donner démontre l'esprit d'initiative de sa direction. En quittant certains syndicats d'assureurs, elle a déclenché une politique nouvelle dans tout le milieu des assurances; politique qui a permis d'écarter certaines méthodes désuètes et de réaliser des choses qui, jusque là, avaient semblé irréalisables. Et c'est ainsi que la concurrence a démontré une fois de plus son utilité, même si parfois elle donne lieu à des coups durs dont l'effet immédiat paraît pénible à ceux qui les subissent.

